



Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental
lié au projet du Canal Seine Nord Europe - lot 3

Communes de :
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI, BEUGNY, BERTINCOURT,
BOURSIES, DOIGNIES, HAVRINCOURT, HERMIES,
LAGNICOURT-MARCEL, LEBUCQUIERES, MORCHIES, VELU

Avec extensions sur les communes de :
HAPLINCOURT, QUEANT, FLESQUIERES, PRONVILLE,
VAULX-VRAUCOURT, NOREUIL

Plan du périmètre schématisé, annexé à l'arrêté en date du : **10 JUIN 2022**

Le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Jean-Claude LEROY

- ▬ Périmètre d'aménagement foncier
- ▬ Zones exclues
- Emprise Canal
- Rétablissements de Voiries
- Bande DUP
- Limite de Département
- Limite de Commune
- Limite de Section
- Limite de Lieudit